



Grille des salaires
OUVRIERS - Site de BOURBON-LANCY
 AU 01/03/2012
 Augmentation générale: 2,1%

Jeudi 7 juin 2012

COEFFICIENT	R.M.H.	Base + Comp. Diff.	
		MINI	MAXI
170	995,49 €	1 574,33 €	1 850,06 €
190	1 112,61 €	1 588,90 €	2 017,58 €
215	1 259,01 €	1 704,39 €	2 226,72 €
240	1 405,40 €	1 839,66 €	2 419,21 €

Valeur du point C.C. Métallurgie Saône & Loire : 5,07 Euros pour 35 Heures au 01/05/2012.

Le seuil d'embauche, au 01/03/2012, est fixé à: 1574,33 euros.

Comment connaître le montant TOTAL de sa prime d'ancienneté :

Prenez votre bulletin de paie, notez le montant TGA/SMH indiqué dans ce cadre et multipliez le par le nombre d'année d'ancienneté divisé par 100.

Nb : Le nombre d'année d'ancienneté figure sur la 3^{ème} ligne de la 3^{ème} colonne.

ADRESSE EMPLOYEUR				BULLETIN DE PAIE				
				ADRESSE DU SALARIÉ				
EMPLOI :		NIV/ECH/COEFF :		35 H HEBDOMADAIRE				
DATE D'ANCIENNETE :								
DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	TAUX OU %	MONTANT A AJOUTER	MONTANT A DEDUIRE	COTISATIONS PATRONALES		C A L E N D R I E R	
APPOINTEMENTS								
CPL DIF ET AUTRES TPS R								
PRIME ANCIENNETE							
CPL DIF SUR PRIME ANC							
BRUT FISCAL		DU MOIS	DEPUIS	NET A PAYER 1+2+3+4				
TGA / SMH				CADRE RÉSERVÉ AU VIREMENT				
CADRE RÉSERVÉ AUX CONGÉS				CADRE RÉSERVÉ AUX COMMENTAIRES				